

**RECENSEMENT DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS.....
.....POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNEE !**

Comme tous les ans, la municipalité offrira aux aînés du village (plus de 65 ans) une petite fête de fin d'année qui se déroulera le **samedi 12 décembre**, et les personnes qui seraient dans l'impossibilité d'y participer recevront la traditionnelle boîte de chocolats.

Afin de ne pas être oublié pour la fête ou pour les chocolats, il est recommandé (et même nécessaire dans certains cas) d'accomplir une petite formalité :

Se faire identifier à la mairie.

En effet, compte tenu de l'évolution démographique de la commune, il ne nous est plus possible de tenir à jour la liste des habitants de plus de 65 ans sans risquer de commettre de regrettables oublis, plus particulièrement chez les nouveaux arrivants. Nous demandons donc à tous les habitants âgés de 65 ans et plus qui n'auraient pas eu le bulletin réponse de se faire connaître au secrétariat de la mairie ; c'est très simple, il vous suffit de **Téléphoner au :**

04 68 21 70 72 avant le vendredi 27 novembre.

NOUVEAU CENTRE DES RESTAURANTS DU COEUR

IL a ouvert ses portes à Banyuls-dels-Aspres pour la saison 2009-2010.

Les inscriptions se feront le jeudi 19 et le jeudi 26 novembre de 9h30 à 12h00 à la salle des fêtes de Banyuls-dels-Aspres.

La distribution alimentaire se fera tous les jeudis de 14h30 à 16h30.

Première distribution le jeudi 3 décembre 2009.

Liste des documents à fournir pour l'inscription : liste disponible en mairie et sur le site de la commune.

OPERATION TRANQUILLITE-VACANCES

La gendarmerie nationale propose une opération en direction des personnes qui sont absentes de leur domicile pendant les vacances. Un imprimé de demande individuelle est disponible en mairie ainsi que sur le site de la commune.

TRANSPORT A LA DEMANDE EN DIRECTION DE THUIR

Le Conseil général a mis en place un « transport à la demande » en direction du bourg-centre Thuir. Le guide des horaires est joint à ce flash.